

A & T

Société par Actions Simplifiée au capital de 30 000 Euros
Siège social : 41 rue du Traité de Rome
69780 MIONS

822 904 686 RCS LYON

EXERCICE CLOS LE 28 FEVRIER 2025

AFFECTATION DE RESULTAT PROPOSEE ET DECIDEE PAR L'ASSEMBLEE DU 29 AOUT 2025

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

BENEFICE DE L'EXERCICE 13,06 €

Réserve légale COMPLETE

Au compte « réserves facultatives » 13,06 €

Qui s'élèvera à 161.754,68 €

Les capitaux propres s'élèvent après affectation du résultat à 194.754,68 €.

En application de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices :

Dividende par action

Exercice clos le 29 Février 2024	néant
Exercice clos le 28 Février 2023	10 €
Exercice clos le 28 Février 2022	16,667 €

Le Président
M. Raphaël TUDELA



Désignation de l'entreprise		A & T		Néant *		
Adresse de l'entreprise		41 Rue DU TRAITE DE ROME		69780 MIONS		
SIRET		8 2 2 9 0 4 6 8 6 0 0 0 1 8				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 2025-02-28		
ACTIF				Brut	Amortissements – Provisions	Net
				1	2	3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles {	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	12 649	016	12 649
	Immobilisations corporelles *		028		030	
	Immobilisations financières * (1)		040	250 020	042	250 020
	Total I (5)		044	262 669	048	12 649
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2) {	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	40 494	074	40 494
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	978	086	978
	Charges constatées d'avance *		092		094	
Total II		096	41 473	098	41 473	
Total général (I + II)		110	304 142	112	12 649	291 493
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		30 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		3 000	
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (	dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	)	132	161 742
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136		13	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
	Total I		142		194 755	
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		4 276	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	5 783)	172	9 220
	Comptes courants d'associés		173		72 917	
	Autres dettes		175		10 325	
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176		96 738	
Total général (I + II + III)		180		291 493		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	1 412	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Designation de l'entreprise		A & T				Néant ☐		Exercice N clos le	
A - RESULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)							2025-02-28
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210		
	Production vendue *	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214	
			Services *			217		218	64 700
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)							222	
	Production immobilisée *							224	
	Subventions d'exploitations reçues							226	
	Autres produits							230	1
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	64 701	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234	
	Variation de stock (marchandises)							236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)							240	
	Autres charges externes		(dont crédit-bail : - mobilier		- immobilier		)	242	12 933
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE)				243	647	244	1 168	
	Rémunérations du personnel							250	37 033
	Charges sociales							252	16 444
	Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39,1-2°, al.3 du CGI)				255		254		
	Dotations aux provisions							256	
	Autres charges	{	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger			259		262	20
			Dont cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles			260			
Total des charges d'exploitation (II)							264	67 597	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(2 896)	
Produits financiers							(III)	280	1 412
Produits exceptionnels							(IV)	290	547
Charges financières							(V)	294	
Charges exceptionnelles	{	Dont provisions fiscales pour implant. commerciales à l'étranger			347		(VI)	300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348				
Impôts sur les bénéfices							(VII)	306	(950)
2 - BÉNÉFICE OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	13	
B - RESULTAT FISCAL		Rep. le bén. compt. c. 1, déf. compt. c. 2				312	13	314	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles					316			
	Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles					318			
	Provisions non déductibles					322			
	Impôts et taxes non déductibles					324			
	Divers dt intérêts excédentaires cplés crs d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248		330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999				